

**Province de Québec**  
**MRC de Beauharnois-Salaberry**  
**Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka**

**Règlement numéro 417-2021**

**Règlement visant à agrandir la zone H-15 à même la zone H-14 du plan de zonage 330-2018**

**CONSIDÉRANT QUE** la loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit que le conseil municipal peut modifier ses règlements en tout temps;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de la municipalité veut modifier son plan de zonage afin d'agrandir la zone résidentielle H-15 à même la zone H-14

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a dûment déposé un avis de motion et présenté le premier projet de règlement lors de la séance ordinaire du 14 septembre 2021

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Jacques Mailloux et appuyé par Raymond Martin d'adopter le deuxième projet de règlement.

**ARTICLE 1 : PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2 : TITRE**

Le présent règlement porte le titre de « Règlement visant à agrandir la zone H-15 à même la zone H-14 ».

**ARTICLE 3 : MODIFICATION DU PLAN DE ZONAGE 330-2018**

Le règlement de zonage 330-2018 est modifié afin d'agrandir la zone H-15 à même la zone H-14. Le tout tel qu'illustré au plan de l'Annexe «A» daté du 30 août 2021, joint au présent règlement pour en faire partie intégrante.

**ARTICLE 4 : ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

---

Jean-francois Gendron  
Maire

---

Éric Beaulieu  
Directeur général et greffier-trésorier

Avis de motion : 14 septembre 2021

Premier projet de règlement : 14 septembre 2021

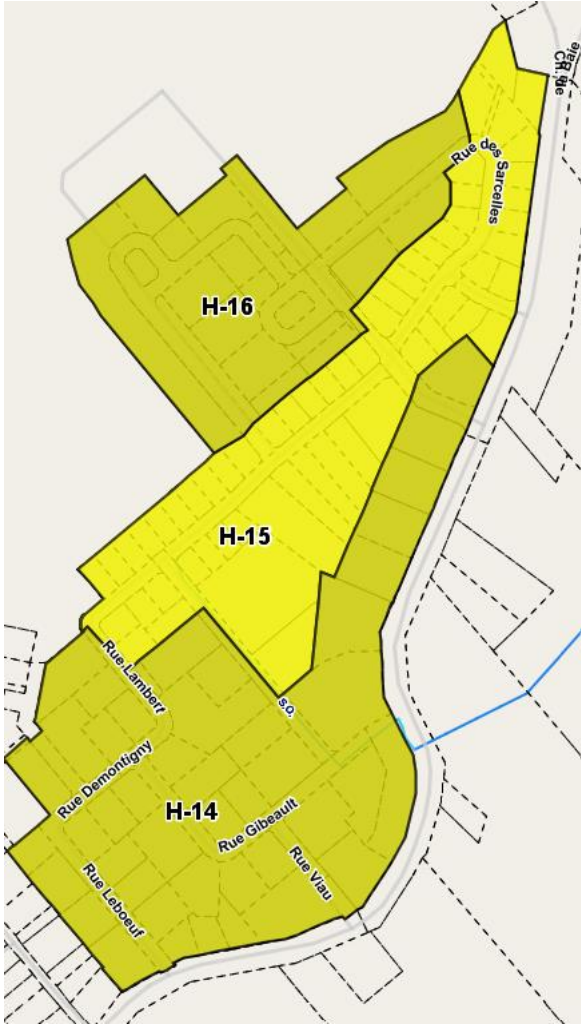
Deuxième projet de règlement : 16 novembre 2021

Adoption du règlement :

Entrée en vigueur du règlement :

ANNEXE « A »

AVANT



APRÈS MODIFICATION 31 AOUT 2021

